

Quatre bébés sont assis autour dans de petits fauteuils. L'un est à moitié couché sur la table. Il ne peut bouger. Mais il a l'air joyeux quand même. Il a deux ans et demi. Un autre est sérieux comme un Empereur. Il n'est paralysé que des jambes. Trois ans. Un troisième, même âge, a déposé contre le dossier de son petit siège deux petits amours de béquilles. Le quatrième a vingt-deux mois et est couvert de scrofules. Celui-là n'est pas gai, hélas. Son père est mort il y a un an. Sa mère est morte il y a un mois. On l'a jeté à l'asile, où il est tout seul et de ses petits doigts emmaillotés et spongieux il frotte ses deux pauvres yeux de bébé qui suppurent et se fondent.

A côté, un enfant de sept ans semble absorbé par la contemplation du petit ménage. Il a la tête complètement garnie de bandes. La scrofule lui a rongé les os du crâne, de sorte qu'en appuyant le doigt sur son front on sentirait le mou de la cervelle.

J'en ai assez. Des hommes coupés en quatre, tant qu'on voudra. Mais des bébés que la mort semble pétrir et déformer dans ses bras sans chair. Horreur!

Et au milieu de ces morceaux suintants d'humanité, au milieu de ces petits monstres touchants, au milieu de cette purulence, les bons Frères de Saint-Jean de Dieu circulent, doux, attentifs, passionnés pour ces petits.

O religion sublime, qui as donné à ces hommes, non seulement le dévouement du héros, mais les délicatesses et les tendresses de la femme et de la mère.

Ah! comme j'avais envie de baisier ces doigts de saints, qui se promènent légers et doux sur toutes ces plaies et sur toutes ces horreurs.

(A Suivre.)

LES ABONNEMENTS.

Nous adressons présentement les comptes de nos abonnés retardataires, avec l'espoir qu'il accueilleront favorablement notre demande.

Les amis de la *Semaine religieuse* en retard dans leur abonnement comprendront sans peine qu'avec la modique somme de *une piastre*, il ne nous est pas possible de faire des frais de collection, après avoir publié 24 pages chaque semaine pendant 12 mois et avoir payé 25 cents d'affranchissement.

Les abonnements sont exigibles d'avance.
